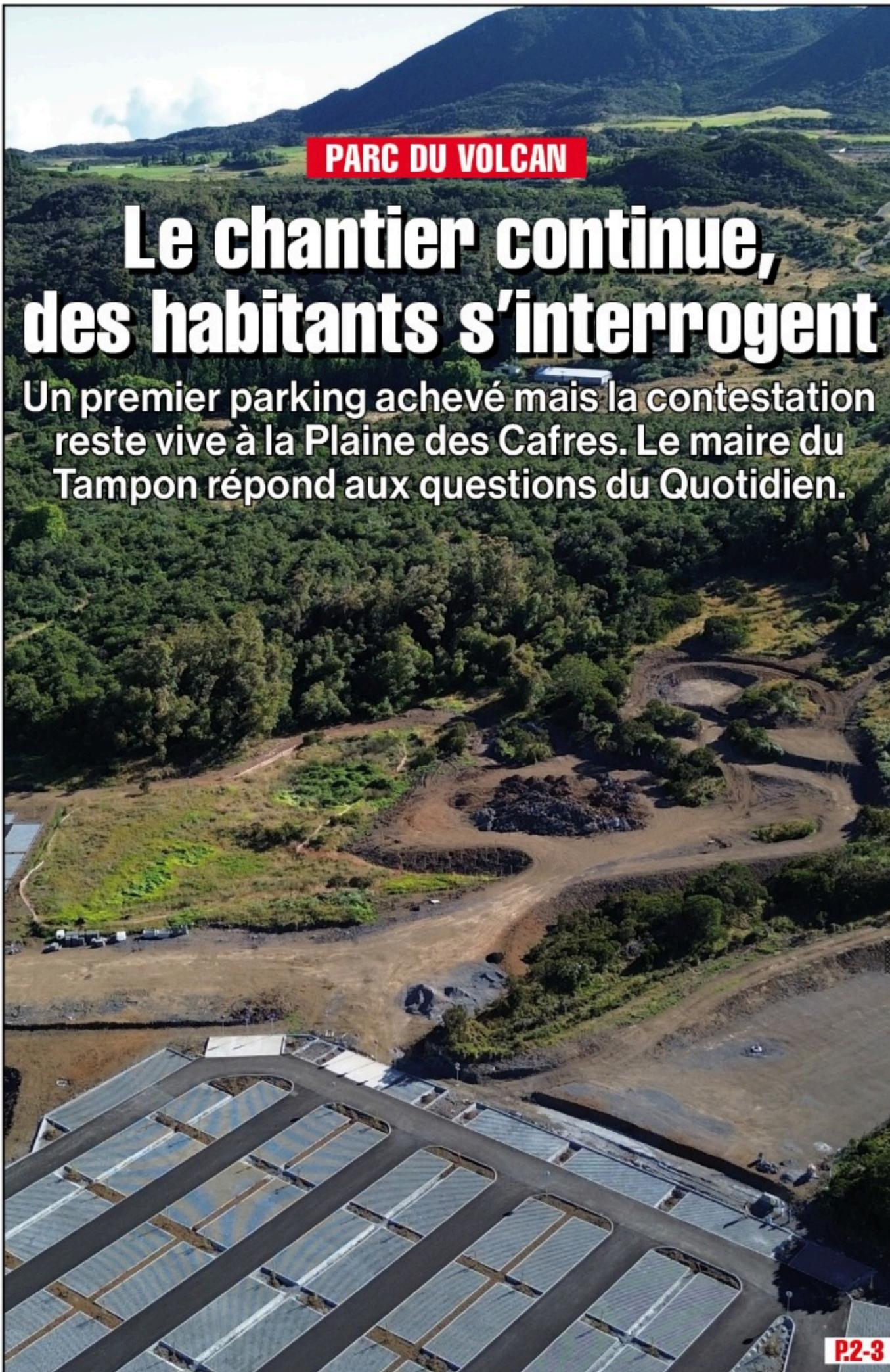


Le **Quotidien** www.lequotidien.re
 DE LA RÉUNION ET DE L'OcéAN INDIEN

Samedi 18 janvier 2025 - N° 16059 - 49^e année - Prix : 1,20 €

FREDO
Quotidien
1900€
 À GAGNER AUJOURD'HUI



PARC DU VOLCAN

Le chantier continue, des habitants s'interrogent

Un premier parking achevé mais la contestation reste vive à la Plaine des Cafres. Le maire du Tampon répond aux questions du Quotidien.

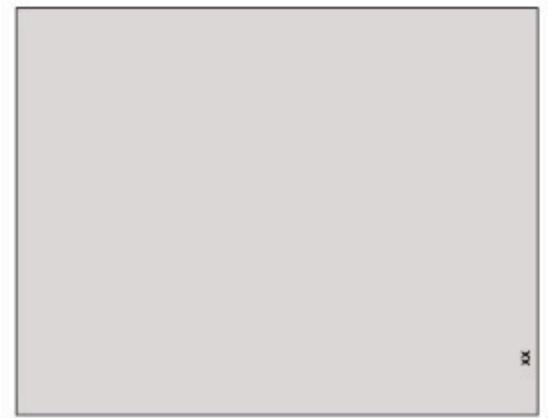
P.2-3

SAINTE-MARIE P.

Des problèmes de sécurité relevés dans une résidence

AFP? P.

XXX



STUDIO UNIVERSAL P.

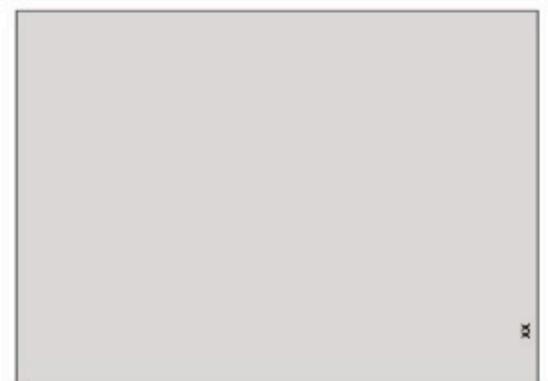
Xxx

SPORTS P.

Xxx

SPORTS P.

Xxx



PARC DU VOLCAN

Des habitants s'interrogent face au chantier

Les premiers travaux du grand projet voulu par l'ancien maire du Tampon, André Thien-Ah-Koon, sont achevés : un parking correspondant au lot n°1. Le chantier est suivi de près par les habitants. Certains se plaignent de nuisances et d'un manque d'informations. D'autres, représentés par l'association Domoun la Plaine, viennent d'interpeller la préfecture.

«On peut éduquer et amuser sans forcément bétonner... Le débat est toujours vif à Bourg-Murat, et plus largement à La Réunion, autour de deux conceptions drastiquement opposées du tourisme. Dans le petit village de la Plaine des Cafres, il y a celles et ceux qui, comme le maire du Tampon, Patrice Thien-Ah-Koon, estiment que le projet du Parc du volcan va favoriser le développement économique des Hauts. Et puis, il y a les autres, pour qui ce projet se fait au détriment de l'environnement. «La Nature, c'est pourtant ce que viennent chercher les touristes à La Réunion !», proteste Séverine*, une habitante de la Plaine des Cafres qui a adhéré à l'association Domoun la Plaine. «Je ne suis pas foncièrement contre un aménagement, mais pas ça !».

Des riverains inquiets des retombées du chantier

De son côté, Bernard, dont l'aïeul s'est installé à la Plaine des Cafres au début du 20^{ème} siècle, rappelle que ce village «est un point stratégique lorsqu'il y a des éruptions volcaniques, et c'est un site qui regroupe beaucoup d'activités. Malheureusement, elles ne sont pas mises en avant. La Plaine des Cafres, Bourg-Murat, c'est une histoire. C'est



Parc du volcan - Bourg-Murat

quand même le modèle réunionnais de l'agriculture qui a été mis en place à la suite de l'abolition de l'esclavage dans les hauts de l'île. On a tout un pan culturel qui est sur place, qui n'est pas volcanique, et que malheureusement, on met de côté».

Bernard constate avec amertume que le premier lot du vaste chantier est achevé : «ça reste toujours dans l'urbanisation et la bétonisation des lieux naturels à ce que je vois. Pour l'instant, c'est un grand parking, qui a l'air quand même déjà très sous-dimensionné, parce que si on veut avoir un public adéquat pour rentabiliser le projet, ils devront faire plus de places de stationnement», prédit-il. Le lotissement des Topazes est aux premières loges, directement impacté, par le chantier d'abord, par le parc plus tard. Le projet du parc fait une

boucle non fermée autour des habitants, une douzaine de familles enclavées (voir par ailleurs).

Plusieurs résidents parlent de nuisances anormales au cours des premiers travaux du parking, entre juillet et décembre. «Début des travaux vers 6h30 jusqu'au soir, les nuisances sonores avec», témoigne une retraitée habitant le lotissement. Elle peste aussi, comme d'autres résidents, contre la poussière : «comme il ne pleut pas depuis quelques mois, c'est évident qu'il y a de la poussière. J'ai laissé tomber mon jardin en arrachant les mauvaises herbes : trop de poussière dans mes narines». Elle appréhende la suite du chantier. Le lot n°1 a été réalisé. Il en reste sept autres.

Une de ses plus grandes craintes, partagée par beaucoup d'habitants que nous avons interrogés, c'est le risque d'inondations par «le bétonnage qui imperméabilise les sols. La zone du champ de foire est une cuvette, ça se voit très bien», s'offusque Bernard. Sur ce point, les services de l'Etat ont évoqué l'évacuation des eaux

pluviales dans l'arrêté préfectoral qui autorise le chantier (voir par ailleurs). Des habitants craignent aussi pour la zone humide et les espèces endémiques, «c'était un espace de chasse pour le papang». Une inquiétude alimentée par un sentiment de ne rien comprendre au projet. «C'est trop technique, confie une retraitée. Il faudrait vulgariser parce que ce dossier est trop complexe pour moi». Sur le site de la mairie, tous les documents administratifs sont publiés. Mais, il n'est pas forcément simple de les décrypter. D'autant plus que la mairie du Tampon a dû revoir ses ambitions à la baisse. Le projet initial était beaucoup plus vaste : «de 55 hectares, il a été réduit à 15 hectares», rappelle la préfecture.

Interrogations sur le suivi du chantier

En novembre 2023, un arrêté préfectoral autorisait donc la construction du parc du volcan, sous conditions. Il y a quelques jours, l'association Domoun la Plaine a publié un courrier envoyé il y a deux mois à la préfecture, avec notamment une copie à la Région Réunion en tant que financeur, via les fonds européens. «La Région n'est pas allée chercher le courrier recommandé. La préfecture elle, nous a répondu

par contre». L'association rappelle que l'arrêté préfectoral est «assorti d'une longue liste de prescriptions nous laissant croire à un bouclier environnemental qui préserverait l'essentiel du patrimoine naturel à quelques encablures de »Pitons, Cirques et Remparts«, patrimoine mondial de l'Humanité».

Cet arrêté «semblait contenir des garde-fous explicites, nécessaires et sérieux par rapport au projet de destruction massive du soi-disant parc du volcan à Bourg Murat. Hélas qu'en est-il aujourd'hui ?», écrit Domoun la Plaine. «Ce chantier commencé fin juillet 2024 se poursuit devant des riverains et de nombreux touristes randonneurs empruntant le GRR2, sidérés devant l'ampleur des dégâts déjà causés à notre village par l'aplanissement des paysages et les tonnes de roches réduites en gravats ou en poussière. Tout cela pour créer une piste de pompage pour VTT (pumptrack) et un parc de stationnement, un de plus à la Plaine des Cafres».

L'association interroge alors la préfecture : «Qu'en est-il de l'autorité de l'Etat en matière environnementale, dont vous étiez le garant, alors que votre arrêté semble être malmené chaque jour par le maître d'ouvrage ?». Et de souligner notamment l'absence d'information concernant la réalisation ou non d'une «étude acoustique préalable au démarrage des travaux», sachant qu'en octobre dernier l'Agence régionale de santé (ARS) a émis un avis défavorable à une note technique de la mairie du Tampon, la considérant insuffisante.

Une nouvelle note technique «actualisée» a été envoyée à l'ARS. Elle doit aboutir à ce que, lors de son exploitation, le Parc du volcan ait un impact limité sur le village en termes de nuisances sonores. En attendant l'étude acoustique, «le chantier a commencé et provoque d'importantes nuisances pour les riverains», relève Domoun la Plaine.

Antoine GESLIN

* Prénoms d'emprunt.



Une photo du Piton Dugain avant les premiers travaux. (Photo DR)

Paroles de riverains du chantier

Patrick : «La communication ? C'est plutôt l'absence de communication qu'il y a sur le chantier. Il n'y a aucune communication. Pour moi qui vais plutôt à la recherche de l'information, on a du mal à trouver celle-là. C'est-à-dire que

tout le monde en parle, mais on ne connaît rien».

Isabelle : «Le parc du volcan n'est pas assez authentique. Ça devient artificiel. Oui, on a besoin d'aménager ce lieu, parce que ce n'est pas contrôlé, les gens se

garent un peu n'importe comment.

Mais, je crois que là, il y a une espèce d'exagération où on veut copier ce qu'il y a en métropole pour importer ici. Et non : ça, ça ne va pas».

GROS PLAN

DOMOUN LA PLAINE

«Le sinistre chantier a commencé en juillet 2024 avec un ballet d'engins qui ont littéralement arasé le paysage pour laisser place, quelques jours avant les fêtes de fin d'année, à un horrible parking bétonné et bitumé de plusieurs centaines de places».



Photo au même endroit, après la construction du parking. (Photo DR)

Risque d'inondation : la position de la préfecture

Dans l'arrêté de novembre 2023, l'autorité préfectorale indique que «le projet présente peu d'imperméabilisations sur le site. La gestion des eaux pluviales consiste principalement en la collecte des eaux des 4 bassins-versants iden-

tifiés et leur évacuation vers différents exutoires existants. Seule une partie du parc présente une imperméabilisation justifiant la mise en place d'un bassin de rétention avec débit de fuite dans la partie nord du site».

INFORMATION RIVERAIN

Madame, Monsieur,

La Commune du Tampon porte le projet du Parc du Volcan depuis près de 30 ans. Les travaux d'aménagement de la première tranche ont démarré début juillet pour une durée totale de huit mois.

Dans cette première tranche, seront réalisés :

- Un Pumptrack,
- Deux parkings,
- Des cheminements piétons accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite),
- Une aire de jeux,
- Des kiosques.

Ces travaux sont autorisés par l'arrêté préfectoral n°2023-2480-SG-SCOPP-BCPE du 14.11.23, prescrivant de nombreuses mesures de réduction des impacts sur la faune et la flore ainsi que sur les nuisances susceptibles d'être générées par le chantier (bruits, poussières). Ces mesures sont appliquées par les entreprises de travaux et suivies scrupuleusement par deux coordonnateurs environnementaux, assurant le relai de l'information auprès des différents services communaux.

En juillet dernier, les riverains sont censés avoir reçu cette note d'information.

Le Quotidien

LE QUOTIDIEN DE LA RÉUNION
ET DE L'Océan Indien
www.lequotidien.re

69 rue Sainte Anne,
97400 Saint-Denis
Tél : 0262.02.67.15

Jean-Jacques Dijoux,
président
Henri J. Nijdam,
directeur de la publication

Rédaction
Henri J. Nijdam, directeur
Tél : 0262.02.67.15
iareddaction@lequotidien.re

Régie Commerciale
Tél : 0262.02.67.15
resa.regiepub@lequotidien.re
Caretan@lequotidien.re

Annonces classées
pa@lequotidien.re

Régie extra locale
Tél 01.53.64.58.60
p.deletaille@media-outremer.fr

Abonnements
abonnements@lequotidien.re

Agences
NORD Saint-Denis
69 rue Sainte Anne,
97400 Saint-Denis
Tél : 0262.02.67.15
stdenis@lequotidien.re

SUD Saint Pierre
agence-sud@lequotidien.re

OUEST Saint-Gilles
agence-ouest@lequotidien.re

EST Saint-André
agence-est@lequotidien.re

Media Capital Réunion

SAS au capital de 1,000 € RCS 924 834

849 Saint-Denis de La Réunion,

Siège social :

103, rue du Général de Gaulle, St Gilles

les bains 97434 - Saint Paul -

Président : Jean-Jacques Dijoux,

Directeur général : Henri J. Nijdam

CPPAP 06 26 C 87475 ISSN 0397-7994

Reproduction interdite

Tous droits réservés.

Imprimerie ICP ROTO

38 rue Claude Chappe

97420 Le Port

ACPM

N° 16059 - 49^e année

Tirage : 16 500 exemplaires

DL 25.01.047P

PATRICE THIEN-AH-KOON

« Ce n'est pas un parc d'attractions »

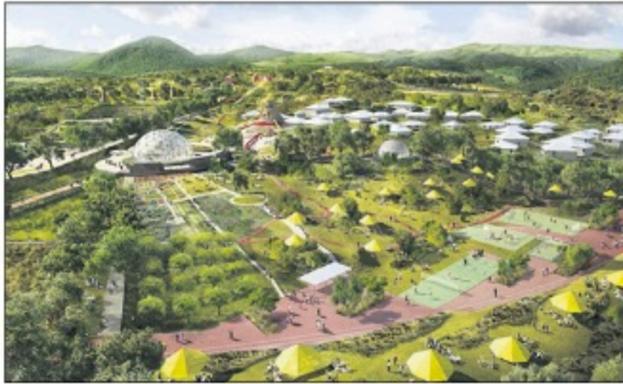
À la mairie du Tampon, on se veut pragmatique, admettant des désagréments dus au chantier, mais rappelant les garde-fous imposés par l'arrêté préfectoral de novembre 2023 autorisant la mise en œuvre du projet imaginé par André Thien-Ah-Koon. C'est maintenant au fils, Patrice, de défendre ce Parc du volcan face à une opposition farouche portée par l'association Domoun la Plaine et son président Gilbert La Porte, qui est également un des riverains du futur parc.

- Le lot n°1 du chantier (parking) est terminé. À quoi doit-on s'attendre maintenant ?

- Après la période de congés, les entreprises doivent reprendre le travail la semaine prochaine et nos services internes doivent reprendre aussi la semaine prochaine. La phase qui avait été initialement fixée, l'a été en conformité notamment avec les délais qu'avait imposée la DEAL. Dans la première phase qui était celle du défrichage, on avait des dates qui étaient impératives pour des raisons biologiques etc. À la suite de quoi, les travaux qui étaient prévus ont été engagés. Nous avons terminé les bassins de rétention des eaux pluviales et tout ce qui a été fait sur le site, l'a été sous le contrôle de l'État. Donc, a priori, on est dans les temps.

- Comment s'est effectuée la communication sur le chantier, pour les riverains particulièrement ?

- Après la consultation, qui a été notamment menée par le com-



À l'origine, le Parc du volcan devait faire 55 hectares. (Photo DR)

missaire enquêteur, nous avons envoyé un courrier à l'ensemble des personnes concernées. Après, il faut faire attention avec les dates, parce que, quand vous donnez des dates vous savez très bien que, dans la réalisation des chantiers, vous avez toujours des décalages.

- Certains riverains parlent de nuisances par rapport au bruit et à la poussière

- J'ai déjà eu l'occasion de re-

monter ces informations vers l'entreprise principale qui gère le chantier, ça a déjà été fait, donc si entre-temps il y a eu d'autres problèmes de poussière, il faut en discuter avec le maître d'ouvrage. Dans un chantier, il y a toujours quelques inconvénients. La première chose, c'est que le site a été clôturé de telle manière qu'il y a quand même un espace sécurisé par lequel ce n'est pas tout le

monde qui rentre sur le chantier et cet espace a été également clos, il y a eu des rideaux qui ont été mis sur les côtés pour réduire la portée du bruit, mais je comprends tout à fait et, malheureusement, ça fait partie des nuisances d'un chantier.

- La mairie a racheté plusieurs maisons du lotissement des Topazes. Que va devenir ce lotissement ? Est-ce qu'une extension du parc est déjà prévue ?

- Le lotissement des Topazes se trouve dans une proximité immédiate du Parc du volcan. Nous avons racheté des maisons pour ceux qui les ont mises en vente. On a eu suffisamment de débats là-dessus pour savoir quels sont les inconvénients du voisinage : nous avons proposé plusieurs solutions. Certains préféraient vendre. Si ces logements ont été achetés, c'est pour qu'il n'y ait plus de plainte de ceux qui ont vendu par rapport aux nuisances alléguées du Parc du volcan. On a parlé d'une manière impropre d'un parc d'attractions. Ce n'est pas un parc d'attractions.

Nous avons retiré tout ce qui était tyroliennes, montgolfière etc. C'est un parc de respiration. Vous avez un parc de respiration au Tampon qu'est le Parc des palmiers et vous trouverez un outil similaire pour les populations dans les hauts de l'île. Vous voyez qu'avec les effets du réchauffement climatique, il n'a jamais fait aussi chaud que cette année sur la planète. Eh bien je pense qu'il est important de préparer un espace de respiration et que cet espace soit organisé précisément pour éviter que tout le monde aille n'importe où et tout piétiner.

- Pour revenir sur le lotissement des Topazes, c'est un terrain qui pourrait permettre un développement du parc du volcan ?

- Ça pourrait.

- Comment se déroule le dialogue avec les opposants à ce projet, notamment l'association Domoun la Plaine ?

- Je note que le leader de l'association est un opposant politique. Un opposant politique est là

pour s'opposer, c'est normal.

- Moi je peux poser la question: Domoun la Plaine oui, mais quels domoun ?

- Et sur le fond ?

- C'est le débat de fond qui a fait que le projet, par rapport à sa conception initiale, a évolué. Donc, ils ne peuvent pas dire qu'ils n'ont pas été entendus.



Patrice Thien Ah Koon attend la livraison du parc pour 2026. (Photo PE)

Lotissement Topazes: « Un village d'irréductibles »

Une douzaine de familles habitent le lotissement des Topazes, accolé au projet du Parc du volcan... Inséré même au parc puisque à l'intérieur

de la boucle que forme celui-ci. Les résidents sont aux avant-postes du chantier et se posent des questions sur l'avenir de ce lotissement.

«Ce sont eux qui ont fait le lotissement, moi j'ai acheté directement à la mairie. On n'était pas la première famille, il y en avait déjà qui avaient construit».

On est au milieu des années 90 lorsque Sylvie s'est installée dans le lotissement des Topazes, à Bourg-Murat. Le projet de la mairie du Tampon est alors d'intéresser les gens venus de l'extérieur à s'installer dans les Hauts. Des habitants qui, par la suite, ont cru être délaissés: «il n'y a même pas d'éclairage public», s'offusque une voisine de Sylvie.



Le nouveau parking du futur parc, en attendant que les arbres poussent. (Photo DR)

Alors que le lotissement prend forme au milieu des années 90, une réflexion est ouverte parallèlement sur la possibilité d'un espace structuré occupant le voisinage alors en friche. 30 ans plus tard, le Parc du volcan prend forme à son tour.

Au grand dam de certains habitants du lotissement qui, entre

juillet dernier et la trêve de Noël, ont subi les nuisances du chantier : le bruit surtout, mais aussi la poussière et la circulation des camions. «Avant les vacances, ils travaillaient même le samedi parce qu'apparemment, ils étaient en retard», témoigne Jean-François, un riverain.

«Les va-et-vient des camions, ça

fait qu'on se réveille, et en plus les tractopelles, comme on est dans les Hauts ici, quand ils donnent des coups de godets, ça s'entend de très loin».

Maisons en ruine

Plusieurs maisons du lotissement ont déjà été rachetées par la mairie du Tampon. Les habitants expliquent que «les maisons sont abandonnées, tombent en ruine, sont envahies par la végétation et les rats».

Une riveraine ajoute: «il y a des services de la mairie qui sont passés, je vois des petits camions qui passent, je ne sais pas trop ce qu'ils font, une maison a été un peu démontée, la baie vitrée a été enlevée».

Selon les habitants interrogés, les incivilités, squats, vandalisme et insécurité, leur pourrissent désormais la vie dans ce lotissement.

A.G.

Le parc du volcan en 2026

Selon l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2023, le Parc du volcan à 1 600 mètres d'altitude, va s'étendre sur une surface de 18,5 ha mais seuls 11,7 ha seront aménagés. Le projet comprend : un «pumptrack» (piste cyclable en boucle fermée constituée de bosses et de virages) de 274 mètres, 800 mètres de pistes VTT, 11 km de cheminements piétons dont 6 km accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), 3 aires de

stationnements pour une capacité totale de 549 places, un bassin et un réseau des eaux pluviales, une aire de jeux pour enfants, une aire de jeux monumentale dite «aire de jeu du volcan», une serre géodésique (caractérisée par sa structure en forme de dôme N.D.L.R.), une aire de pique-nique avec kiosques, une plaine sportive, deux bâtiments d'accueil de 262 m² et de 32 m², 4 structures couvertes de 1 300 m².



Une projection du Parc du volcan à Bourg-Murat, avant que son périmètre soit réduit. (Photo DR)

André Béton face au chantier

Son établissement est un rendez-vous incontournable pour les épicuriens. André Béton est installé Plaine des Cafres, à quelques encablures de ce projet de parc censé accueillir des milliers de personnes par jour. «J'espère juste que ça ne va pas faire comme les Grands kiosques où on fabrique 6 000 m² d'espaces d'exposition, et puis il n'y a personne qui a été formé autour pour travailler dedans».

Panneaux de signalisation au menu

André Béton n'est pas véritablement convaincu par le projet du Parc du volcan, échaudé par les expériences précédentes sur la Plaine des Cafres, «les Grands kiosques qui sont fermés toute l'année depuis 10



André Béton, le nez dans ses fourneaux, militant du patriote réunionnais. (Photo DR)

ans, ça n'a jamais fonctionné».

Le caritologue craint que le Parc du volcan devienne «une verrue dans le paysage».

À la vue du premier parking achevé, André Béton, semble interloqué:

«Je n'ai rien contre l'évolution de ce que la mairie veut, mais bon, on aurait pu être mieux en adéquation avec la nature, on aurait pu faire un truc plus terrien. Maintenant, il y a des panneaux de sens interdit et de station-

nement partout. Comme à Bois court avec le parking, il n'y a pas de place pour l'humain en fait».

Des histoires à La Plaine des Cafres

Comme d'autres habitants de Bourg-Murat interrogés par le Quotidien, André Béton aurait aimé que la mairie travaille sur l'existant, notamment les Grands kiosques, avant de réaliser ce projet du Parc du volcan. «L'histoire de Bourg-Murat est riche. Il y a le bâtiment de l'APK, qui a accueilli 5 000 gamins. Il y a plein d'histoires de gens du coin avec le volcan. Il y a même cette histoire d'exorciste nommé par le Vatican...». Sur ce, le caritologue «en pleine friture» laisse son interlocuteur sur sa faim pour retourner à ses fourneaux.

L'enjeu des espèces exotiques envahissantes

Dans un courrier à la préfecture, le président de l'association Domoun la Plaine estime que les dispositions de l'arrêté préfectoral pour limiter le risque d'envahissement par les EEE, «n'étaient pas respectées dans cette phase 1 des travaux». Les services de la préfecture assurent que «des contrôles

par l'unité de la DEAL en charge de la police de l'eau ont été effectués. Aucun n'a relevé de manquements dans l'application de l'arrêté». Par ailleurs, les autorités préfectorales confirment que des comptes rendus hebdomadaires sont transmis à la DEAL par le bureau d'études environnementales.